L'**EREA** de Trélissac accueille

- des élèves à partir de la 4ème jusqu'à la fin de la formation diplômante de niveau V validée par un C.A.P. ou un C.A.P. agricole.
- une **Unité Localisée** pour l'Inclusion Sco**laire** (U.L.I.S) de type «lycée professionnel» qui accueille des adolescents en situation de handicap, intégrés dans les formations professionnelles en fonction de leur projet.
- une unité UPE2A pour enseignement adapté aux élèves allophones arrivants.

Vos contacts:

Directeur: M. A. MICHEL Gestionnaire: M. F. GIRIBALDI Directrice Déléguée aux FPT: Mme C.

Ladouès

CPE: Mme S. Mathieu









Les particularités de l'EREA:

Des modalités de prise en charge variées et diversifiées:

- Des classes à effectifs réduits : (classe: 16, atelier: 8)
- Des groupes de soutien, des études dirigées, des modules d'aide spécifique, de nombreux projets.

Un internat éducatif :

- avec de l'aide aux devoirs réalisée par les professeurs des écoles
- des activités variées : l'équitation, la cuisine, l'informatique, le dessin, les échecs, le ciné club, le VTT, les percussions, spéléologie, pêche, escalade, haltérophilie, sorties culturelles...

Un pôle médico social:

- Une infirmière à temps plein
- Une assistante sociale deux jours par semaine
- Une psychologue deux jours par semaine

Un contexte favorable:

- Des locaux entièrement rénovés et accueillants.
- Un équipement et un accès à toutes les nouvelles technologies.
- Un large éventail de formations professionnelles de type C.A.P.
- La proximité de Périgueux et de ses infrastructures.







TAXE D'APPRENTISSAGE 2021



EREA Joël Jeannot 15 rue des Glycines 24750 Trélissac Tél.: 05.53.54.41.20

mail: ddfpt.0240112s@ac-bordeaux.fr https://www.erea-joel-jeannot.fr/ Instagram : ereajoeljeannot.trelissac



Nos 6 CAP:

- CAP Agricole Jardinier paysagiste
- CAP Agricole Métier de l'agriculture: horticulture
- CAP serrurier menuisier
- CAP Menuisier fabricant
- CAP Agent de Propreté et d'Hygiène

CAP Fleuriste

Quelle est l'importance de la taxe d'apprentissage

pour notre établissement ?

C'est une source appréciable de financement d'équipement pour nos sections







Que finançons-nous avec la Taxe d'Apprentissage?

En 2019, elle nous a permis de financer du matériel pour chaque section et notamment :

- une remorque pour les CAP agricoles
- du matériel professionnel pour les CAP Agent de Propreté et d'Hygiène
 - le matériel nécessaire à l'automatisation d'un lombricomposteur (afin de composter les déchets alimentaires et d'utiliser ce compost dans la production de la section horticole)

En 2020, elle nous a permis de relooker et de développer nos moyens de communication, d'adapter électriquement l'arrosage automatique d'une de nos serres pédagogiques...



La taxe d'apprentissage en 2021 :

Versement des 13%, appelés solde de la taxe d'apprentissage, à l'établissement (ou aux établissements) de votre choix.

Notre établissement relève des dispositions de l'article L 6241-5 du code du travail et fait partie de la liste établie au niveau régional, publiée par le biais d'un arrêté préfectoral, et peut recevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

Versement avant le 31 mai 2021

Comment verser?

Apprentissage

- Effectuez directement votre versement auprès de notre établissement - EREA Joël Jeannot -
- Un reçu vous sera ensuite adressé en retour.
- Nos coordonnées bancaires (voir RIB ci-dessous)
- Ou faîtes nous bénéficier de matériel que vous n'utilisez plus....

		lde	ntifiant natio	nal de compt	e bancaire - f	RIB		
Code banque		Code guich	et N	N° de compte		CIÉ RIB		Domiciliation
10071		24000	00	00001000363		19		TPPERIGUEUX
entifiant in	ternational	de compte bar		l ional Bank Ad	count Numb	er)		
						,	E	BIC (Bank Indentifier C
FR76	1007	1240	0000	0010	0036	319	П	TRPUFRP1

MERCI POUR NOS ÉLÈVES